

# HISTOIRE

## La rafle du Vel d'Hiv

Conception :  
Malika Medouni  
(La Cinémathèque  
de Toulouse),  
Emmanuel Dubus,  
Salem Tlemsani  
(enseignants-  
formateurs,  
Académie  
de Toulouse)



© Bruno Calvo

## La Rafle Rose Bosch, 2010

### SYNOPSIS (extrait du dossier de presse)

1942. Joseph a onze ans.  
Et ce matin de Juin, il doit  
aller à l'école, une étoile Jaune  
cousue sur sa poitrine... Il reçoit  
les encouragements d'un voisin  
brocanteur. Les railleries d'une  
boulangère.

Entre bienveillance et  
mépris, Jo, ses copains juifs  
comme lui, leurs familles,  
apprennent la vie dans un Paris  
occupé, sur la Butte

Montmartre, où ils ont trouvé  
refuge.

Du moins le croient-ils,  
jusqu'à ce matin de 16 Juillet  
1942, ou leur fragile bonheur  
bascule...

Du Vélodrome D'Hiver, où  
13 000 rafles sont entassés, au  
camp de Beaune-La-Rolande,  
de Vichy à la terrasse du  
Berghof, *La Rafle* suit les destins  
réels des victimes et des  
bourreaux.

De ceux qui ont orchestré.  
De ceux qui ont eu confiance.  
De ceux qui ont fui.  
De ceux qui se sont opposés.

Tous les personnages du film  
ont existé.

Tous les événements, même les  
plus extrêmes, ont eu lieu cet été  
1942.

[www.laraflefilm.com](http://www.laraflefilm.com)

# 1 - Les responsabilités :

Complétez ce schéma comme il convient afin de définir les niveaux de responsabilité : indiquez la fonction de chaque personne entre les parenthèses et complétez les phrases.



HITLER (.....) donne l'ordre

.....  
.....  
.....



En Europe, HIMMLER (.....) doit

.....  
.....



En France, OBERG (.....)

est chargé .....

.....



PÉTAIN (.....) accepte de

.....  
et espère en retour .....

.....



LAVAL (.....) prend l'initiative

.....  
.....



BOUSQUET (.....)

dirige .....

.....

## 2 - Un antisémitisme d'État :

Expliquez en quoi consiste la «Révolution Nationale» . Quelle place l'antisémitisme tient-il dans cette politique ?

Document 1



Secrétariat Général de l'Information - 1940  
dessin de Noyer (39 x 31 cm)

Document 2

### La juiverie

Maître de l'argent dans une société où l'argent est roi, le Juif était le plus puissant. Où se trouvait un levier de commande, se trouvait un Juif. Où était l'âme de la France de ce temps : presse, radio, édition, cinéma, enseignement, publicité, était le Juif. C'était un immense danger. Car le juif ne se laisse pas absorber par une nation. Il peut l'aimer, la défendre. Mais il reste étranger à son essence. Les discussions sur le problème juif sont, en général, pleines de passions. Et pourtant, il n'est pas de problème où l'expérience et l'histoire apportent une plus grande certitude objective. Elles montrent que le Juif ne forme pas son esprit, son âme, son caractère selon la terre, les traditions, les moeurs, l'héritage d'une nation particulière. Le Juif forme son esprit, son âme, son caractère selon sa race dont les frontières s'étendent au delà de la nation. Seule exception à la formation de l'homme par la nation, le Juif est de partout et de nulle part. Le Juif est hors du temps et de l'espace. Le juif est l'étranger. Le pur étranger. Et comme tel, il doit être traité.

J. Gattino, *Principe et méthode d'une Révolution Nationale - Édition spéciale pour la Légion Française des Combattants*<sup>1</sup>, Vichy, 1942.

<sup>1</sup> Organisation créée par l'État Français pour soutenir le maréchal Pétain.

Document 3

1942 (59 x 80 cm)



### 3 - État et société, la rupture :

**Présentez ces deux documents. Expliquez pourquoi ces responsables religieux, tout comme une grande partie de l'opinion, commencent à se désolidariser du régime de Vichy à partir de l'été 1942.**

#### **Lettre pastorale de S.E. Monseigneur Saliège, Archevêque de Toulouse sur « la personne humaine ».**

Mes très chers Frères,

Il y a une morale chrétienne, il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits, tiennent à la nature de l'homme ; ils viennent de Dieu. On peut les violer... Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer.

Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle. [...]

Dans notre diocèse, des scènes d'épouvante ont eu lieu dans les camps de Noé et de Récébédou. Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain ; ils sont nos Frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.

France, patrie bien aimée France qui porte dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine. France chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces horreurs.

Recevez mes chers Frères, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Jules-Géraud Saliège Archevêque de Toulouse

13 août 1942

À lire dimanche prochain, sans commentaire.

#### **Lettre du Pasteur Marc Boegner au Maréchal Pétain**

Nîmes, le 20 août 1942

Monsieur le Maréchal,

Lorsque vous m'avez fait l'honneur de me recevoir le 27 juin dernier, j'ai remis entre vos mains la lettre par laquelle le Conseil de la Fédération Protestante de France confiait à votre cœur de chrétien et de soldat la douleur et l'émotion éprouvées par les Eglises protestantes devant les nouvelles mesures prises en zone occupée à l'égard des Juifs et des chrétiens maintenus Juifs par la loi. Je me vois contraint, hélas ! de vous écrire aujourd'hui au nom de ce même Conseil, pour vous exprimer l'indicible tristesse que ressentent nos Eglises à la nouvelle des décisions prises par le Gouvernement français à l'encontre des Juifs étrangers (convertis ou non au christianisme) et de la manière dont elles ont été exécutées. Aucun Français ne peut demeurer insensible à ce qui se passe depuis le 2 août dans les camps d'hébergement et d'internement. On répondra, on le sait, que la France ne fait que rendre à l'Allemagne des Juifs, que celle-ci a renvoyé en automne 1940. La vérité est que viennent d'être livrés à l'Allemagne des hommes et des femmes réfugiés en France pour des motifs politiques ou religieux dont plusieurs savent d'avance le sort terrible qui les attend. [...]

Je suis obligé d'ajouter, Monsieur le Maréchal, que la « livraison » de ces malheureux étrangers s'est effectuée en maints endroits, dans des conditions d'inhumanité qui ont révolté les consciences les plus endurcies et arraché des larmes aux témoins de ces mesures. Parqués dans des wagons de marchandises sans aucun souci d'hygiène, les étrangers désignés pour partir ont été traités comme du bétail. [...] Le respect de la personne humaine que vous avez tenu à insérer dans la constitution dont vous voulez doter la France, a été maintes fois foulé aux pieds. Ici encore les Eglises sont tenues de s'élever contre une si grave méconnaissance par l'Etat de ses indéniables responsabilités.

Le Conseil de la Fédération Protestante en appelle à votre haute autorité pour que des méthodes entièrement différentes soient introduites dans le traitement des étrangers juifs de race, chrétiens ou non de religion, dont la livraison a été consentie. Aucune défaite, vous nous l'avez rappelé vous-même, ne peut contraindre la France à laisser porter atteinte à son honneur.

La fidélité obstinée de la France, même et surtout dans les journées tragiques qu'elle vit depuis deux ans, à ses traditions de générosité humaine, de noblesse spirituelle, reste l'une des causes essentielles du respect que continuent à lui vouer certaines nations. [...]

Nîmes, le 20 août 1942

Je vous supplie, Monsieur le Maréchal, d'imposer des mesures indispensables pour que la France ne s'inflige pas à elle-même une défaite morale dont le poids serait incalculable. Veuillez agréer, Monsieur le Maréchal, l'assurance de ma profonde tristesse et de mon entier dévouement.

Marc Boegner, Président du Conseil de la Fédération Protestante de France